



NATIONAL BEACH SOCCER 2025

-

Phase Régionale

22/04/2025

SOMMAIRE



01

Contexte

02

Organisation

03

Formats

04

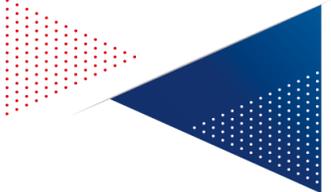
Administratif

01

Contexte



22/04/2025



Contexte



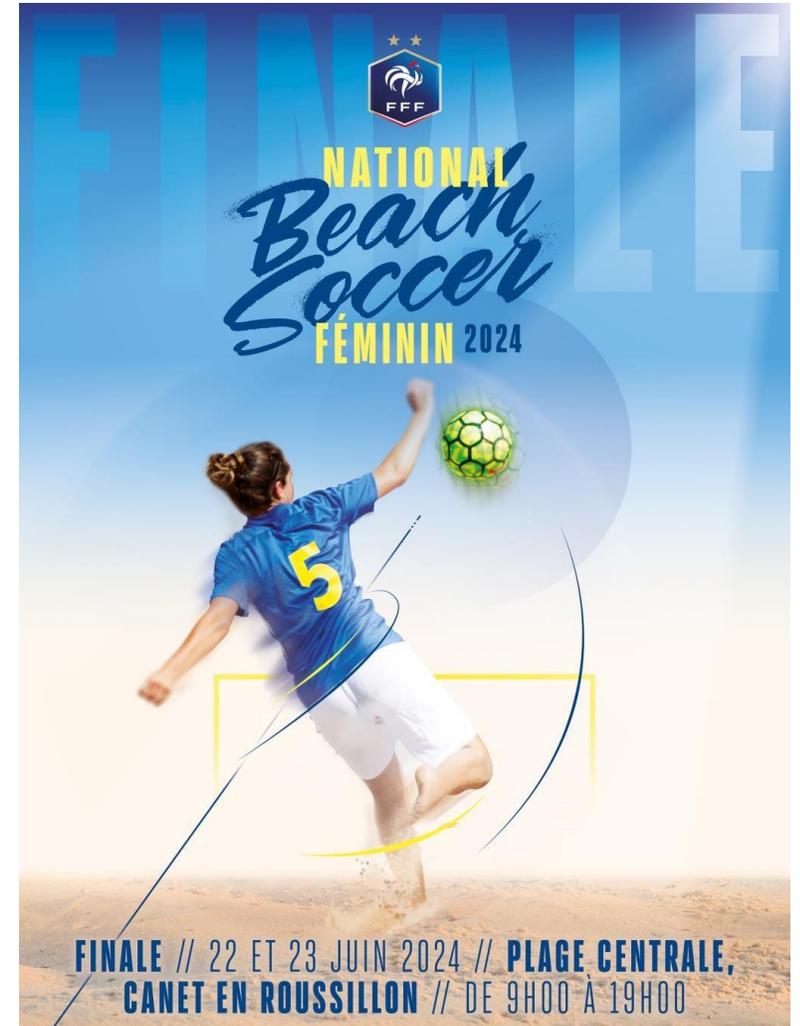
Compétition Masculine

- Organisé par LFA pendant plus de 10 saisons, le National Beach Soccer masculin est devenu en 2019 une compétition Nationale Fédérale dirigée par la DIRECTION DES COMPETITIONS NATIONALES.
- Cette année, et sous réserve de la validation par la FFF, un championnat de France de D1 devrait voir le jour, avec 6 équipes.
- *Cette saison, le vainqueur de la Finale Régionale se qualifiera directement pour la Finale nationale qui aura lieu du 18 au 20 juillet 2025 à CHÂTEAURoux.*
- *Il y aura 8 équipes qualifiées pour la finale, et le vainqueur accèdera à la D1 pour la saison suivante.*

Contexte

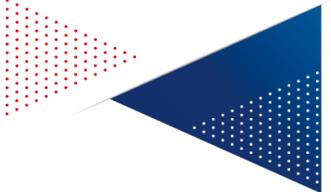
Compétition Féminine

- Le NBS Féminin *est reconduit*.
- La Ligue des Hauts de France organisera donc une finale Régionale Beach Soccer spécifique Féminine.
- Cette dernière aura lieu dimanche 01^{er} juin 2025 à Blaringhem, et nous permettra de qualifier 1 équipe pour la Finale Nationale qui se déroulera les 21 et 22 juin 2025 à PALAVAS LES FLOTS.



02

Organisation



Organisation générale



- La FFF est responsable de l'organisation générale de la finale du National Beach Soccer.
- Elle valide l'engagement des Ligues (*date limite des engagements fixée au 15 mai 2025*) et définit le règlement de la compétition.
- Elle s'appuie sur la Ligue et ses Districts pour l'organisation de la compétition au niveau Départemental et/ou Régional.

Cahier des charges

Terrain de jeu

Les rencontres de la Phase Régionale se dérouleront sur le terrain permanent de l'US Blaringhem.

Format Epreuve

- Le format sera établi en fonction du nombre d'équipes engagées
- La phase Régionale se déroulera sur les 28 et 29 juin 2025 pour les garçons, et le 01^{er} juin 2025 pour les filles

Sportif

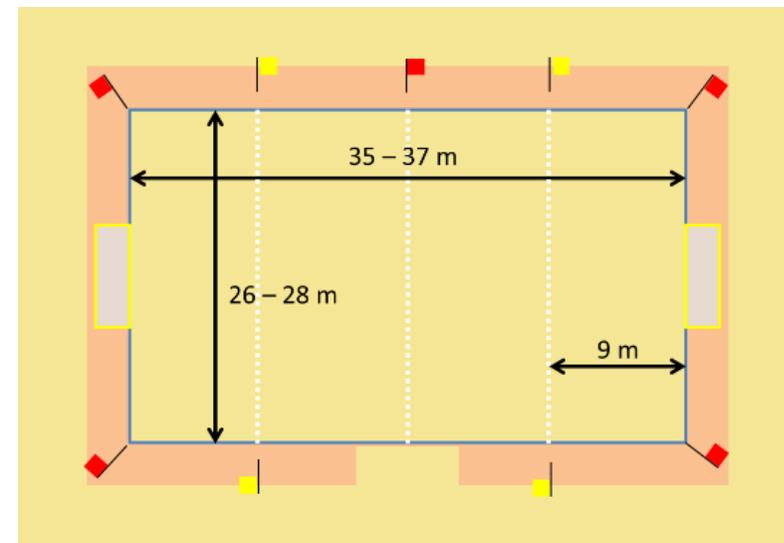
- 4 équipes minimum
- 2 arbitres officiels par match
- Matches de 3 x 12 minutes
- 2 matches maximum par équipe et par jour

Financement

La phase Régionale est à la charge de la Ligue.

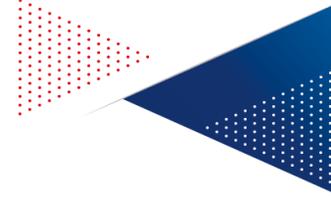
Hébergement - Restauration

Les équipes auront la possibilité de dormir sur place (Camping de la commune)
Les repas du samedi midi et du dimanche midi sont pris en charge par la Ligue



03

Formats



Format Masculin

Finale Nationale à 8 équipes – 3 jours de compétition.

- **Phase départementale** – organisation libre

**Organisation
District / Ligue**

- **Phase régionale** – format à 4 équipes minimum obligatoire

- **Finale Nationale** à Châteauroux

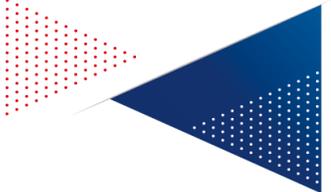
**Organisation
F.F.F.**



Format Masculin

Phase régionale

- La Ligue des Hauts de France organise une phase qualificative pour la Finale Nationale.
- La **phase régionale** réunira au moins 4 équipes et au maximum 6 équipes, et se déroulera sur 2 journées le week-end du 28 et 29 juin 2025.
- A l'issue de la phase régionale, **1 équipe** sera **qualifiée** pour la finale Nationale.



Format Féminin

Finale Nationale à 8 équipes – 2 jours de compétition.

- **Phase régionale – format à 4 équipes minimum**

**Organisation
Ligue**

- **Finale Nationale à Palavas les Flots**

**Organisation
F.F.F.**



Format Féminin

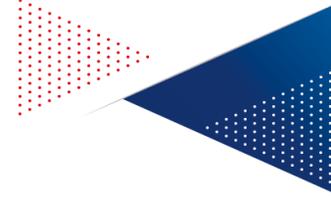
Phase régionale

- La Ligue des Hauts de France organise une phase qualificative pour la Finale Nationale.
- La **phase régionale** réunira au moins 4 équipes et au maximum 6 équipes, et se déroulera sur 1 journée dimanche 01^{er} juin 2025 à BLARINGHEM.
- A l'issue de la phase régionale, **1 équipe** sera **qualifiée** pour la finale Nationale.

04

Démarches administratives

Annexes à retourner



Fiche d'engagement club

- A remplir par le club et à retourner par mail
- Préciser les noms, prénoms et numéros de licences des 20 joueurs/joueuses potentiellement susceptibles de participer à la compétition avec le club engagé. Ces derniers ne pourront pas participer à la dite compétition avec un autre club.
- **Fiche d'engagement à retourner à la Ligue pour le 31 mai 2025 :**
 - Direction compétition : fmuylle@lfhf.fff.fr
 - ou
 - CTD DAP, référent Beach soccer : bhochart@cotedopale.fff.fr

Conditions de participation

- Les feuilles **de match** sont limitées à l'inscription de 14 personnes maximum (dont 12 joueurs maximum et 1 encadrant minimum). Voir [Licences et qualification des joueurs](#) ci-dessous.
- Les listes des clubs engagés et de leurs joueurs/joueuses sont communiquées à la Fédération par les Ligues concernées au plus tard 15 jours avant l'entrée en compétition (phase Régionale).
- **Licences et qualification des joueurs/joueuses :**
 - Le National Beach Soccer est ouvert aux joueurs/joueuses de catégorie Senior à laquelle peuvent également participer les joueurs de catégorie U17, U18 et U19, par exception à l'article 12.2 du Statut du Football Diversifié et dans le respect des conditions définies à l'article 73 des Règlements Généraux FFF.
 - Les joueurs/joueuses doivent être titulaires d'une licence enregistrée **avant le 30 avril** de la saison en cours, au sein du club avec lequel ils participent au National Beach Soccer, et dont la durée de validité s'étend jusqu'à la fin de l'épreuve.
 - Il doit s'agir d'une licence de joueur Amateur (Libre, Beach Soccer, Futsal, Football d'Entreprise, Loisir). Un joueur/joueuse ne peut participer à la compétition que pour un seul club.
- Les arbitres exigent la présentation des licences et vérifient l'identité des joueurs avant chaque match.
- Un joueur ne présentant pas de licence peut participer au match sous réserve de respecter les dispositions de l'article 141.1 des Règlements Généraux de la FFF.
- Les dispositions de l'article 151 des Règlements Généraux ne sont pas applicables. Néanmoins, il est interdit pour tout joueur de participer le même jour à plus de 2 matchs de Beach Soccer.



MERCI

CONTACT : bhochart@cotedopale.fff.fr - tél 03.21.46.98.95 – 06.71.87.97.86